



Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Règlementation

Newsletter n° 1 - Pêchez en Anjou
Mars 2022

Dates d'ouverture 2022

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par arrêté préfectoral chaque année.

Dates d'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie

Les cours d'eau de première catégorie sont ceux dont les eaux sont peuplées principalement de salmonidés. Dans le Maine-et-Loire, il y a très peu de cours d'eau classés en première catégorie (Hyrôme, Riverolle, Cartes, Verdun, Porame et Argance). Il existe également deux plans d'eau classés en première catégorie dans le département : Coulvée à Chemillé et la Coudraie à Saint Lambert du Lattay.

Dans ces cours d'eau ou plans d'eau, les dates d'ouverture et de fermeture sont les mêmes dans l'ensemble de la France. L'ouverture est fixée le deuxième samedi de mars. Quant à la fermeture, elle a lieu le troisième dimanche de septembre.

En 2022, l'ouverture se déroulera le samedi 12 mars et fermera le dimanche 18 septembre 2022. En dehors de cette période, toutes techniques de pêche sont interdites.

La conservation d'un brochet dans les eaux de 1^{ère} catégorie ne sera autorisée qu'à compter du samedi 30 avril 2022. Tout brochet capturé entre le 12 mars et le 29 avril 2022 devra impérativement être remis à l'eau.

Dates d'ouverture pour la pêche en 2^{ème} catégorie

Pour les autres cours d'eau et plans d'eau qui n'appartiennent pas à la 1^{ère} catégorie, la pêche est ouverte toute l'année. C'est la grande majorité des parcours de Maine-et-Loire qui sont donc classés en seconde catégorie.

Toutefois, en fonction des espèces de poissons, il peut exister des calendriers plus restrictifs. Voici les dates d'ouverture pour les principales espèces en 2022 :

- Brochet et sandre : du samedi 1^{er} janvier au dernier dimanche de janvier (30 janvier en 2022), et du dernier samedi d'avril (30 avril en 2022) au 31 décembre, inclus
- Black-bass : ouverture du samedi 1^{er} janvier au dernier dimanche de janvier 2022 et du dernier samedi d'avril (30 avril en 2022) au 31 décembre, inclus. Attention à certains plans d'eau qui ont une réglementation spécifique pour cette espèce.
- Anguille jaune : du 1^{er} avril 2022 au 31 août 2022.
- Anguille argentée : pêche interdite.

Pour éviter de déranger les brochets pendant la période de reproduction, toutes techniques de pêche susceptibles de capturer un brochet non accidentellement (pêche aux leurres ou aux vifs) sont interdites durant la période de fermeture de la pêche.

Règlementation

Evolution de la taille de capture du black-bass

Nouveauté réglementaire en 2022 : depuis le 1^{er} janvier dernier, la taille légale de capture du black-bass est fixée à 40 centimètres dans le département.

Originaire d'Amérique du Nord, le black-bass a été implanté en Europe à la fin du 19^{ème} siècle. Dans les années 1980, des introductions de black-bass ont également eu lieu sur certains parcours de pêche afin de réguler les poissons-chats, devenus invasifs.

Dôté d'une énorme gueule justifiant sa voracité, le black-bass a un régime alimentaire très varié : poissons, écrevisses, vers de terre, larves, etc. C'est un opportuniste qui profite de chaque occasion pour se nourrir.

A 30 centimètres, le black-bass n'a pas toujours eu l'occasion de se reproduire. Ayant déjà des difficultés à s'implanter dans certains endroits, l'augmentation de la taille doit permettre de mieux protéger

des poissons géniteurs et donc de s'assurer qu'ils ont eu l'occasion de se reproduire au moins une fois.

Cette augmentation de la taille de capture a donc un intérêt biologique et aussi va dans le sens d'une harmonisation avec les départements voisins.



Film promotionnel sur la pêche de loisir dans le Maine-et-Loire

Projet important de l'année 2021 au niveau de la commission communication de la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : la réalisation d'un film promotionnel sur la pêche de loisir dans le département.

Souhaitant se diversifier dans sa communication à travers ses outils déjà existants, l'idée de la réalisation d'un mini-film est venue au fil des discussions et des besoins en début d'année 2021. L'objectif était de promouvoir les différentes techniques de pêche possibles dans le département et de valoriser le Maine-et-Loire.

Travaillant déjà avec l'Agence Départementale du Tourisme (Anjou Tourisme) sur d'autres dossiers pour le développement du tourisme pêche, ce projet leur a été également présenté et a reçu un écho favorable. Un soutien financier a donc été apporté à ce projet par le Département de Maine-et-Loire, Anjou Tourisme et ainsi que la Fédération Nationale de Pêche en France.



Aujourd'hui, la pêche est peu valorisée dans leurs outils de communication et les images tournées permettront de valoriser la pêche dans leurs futures campagnes de communication sur l'Anjou. Les tournages se sont donc succédés de mai à décembre. Ils devaient initialement se terminer à la fin de l'été, mais quelques

dates décalées ou supplémentaires ont été ajoutées en fin d'année.

De la pêche des plus petits poissons lors d'une pêche au coup, en passant par la pêche de la carpe, la pêche des carnassiers ou la pêche des écrevisses, ce sont 11 journées qui ont été consacrées aux prises de vue sur les techniques de pêche. Plus d'une centaine de figurants ont participé aux différentes journées. Olivier Naïmi, réalisateur habitué de reportages de pêche, a capté l'ensemble des images.

Les lieux de tournage ont été choisis afin d'essayer de se répartir du mieux possible sur l'ensemble du département. Face à l'étendue du département, il a fallu faire des choix. 2 journées supplémentaires ont été également consacrées à la prise de vue en drone de certains lieux du département.

Le film est visible depuis ce jeudi 10 mars sur la page YouTube de la Fédération. Rendez-vous sur YouTube et taper « Fédération de pêche de Maine-et-Loire » dans la barre de recherche. Il sera également diffusé dans les manifestations de promotion pour la pêche de loisir dans le département.

Lien vers la vidéo : <https://youtu.be/LDsYJA9epQc>

Un grand merci aux AAPPMA participantes venues apporter leur aide sur ce projet et aux figurants.



Animation

Programme d'animations pêche et nature pour le grand public

Comme chaque année, la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique propose des animations pêche et nature à l'occasion des vacances scolaires de printemps et de l'été.

Encadrées par des salariés de la Fédération titulaires d'un BP JEPS Pêche de Loisir (activité pêche), les animations se déroulent sur son site pédagogique de la Maison Pêche Nature à Brissac-Quincé ou dans différents lieux du département. Les activités sont organisées directement par la Fédération ou dans le cadre de partenariats avec des collectivités désirant mettre en place des activités sur leurs territoires.



En ce qui concerne la partie pêche, plusieurs techniques de pêche sont proposées :

- pêche au coup (canne télescopique)
- pêche à la grande canne
- pêche au feeder
- pêche des carnassiers aux leurres du bord
- pêche des carnassiers aux leurres en float tube
- pêche des écrevisses

L'ensemble du matériel de pêche est fourni et les réservations se réalisent en appelant le numéro de téléphone indiqué pour chaque animation.

Pour les activités « nature », la Fédération propose des animations autour de la biodiversité (sensibilisation autour de la faune et la flore, découverte des poissons, des oiseaux ou des invertébrés, jeux pour les familles, etc.).

Retrouvez l'ensemble du programme d'animations sur le site Internet de la Fédération de pêche de Maine-et-Loire à partir de la semaine 12 (entre le 21 et le 25 mars. Ne tardez pas à réserver, les places sont limitées en fonction des animations !



Renouvellement des Conseils d'Administration des AAPPMA et de la Fédération

Le dernier trimestre 2021 a été une période importante pour les 38 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du département (AAPPMA). Elles devaient procéder à la réélection des Conseils d'Administration de leurs associations. Elus pour une durée normalement de 5 ans, le dernier mandat avait été prolongé d'une année supplémentaire en raison du contexte sanitaire.

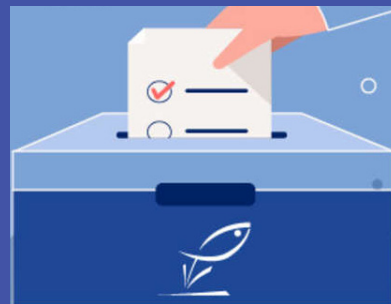
Au cours d'Assemblées Générales Electives, 37 AAPPMA sur 38 ont ainsi renouvelé leurs Conseils d'Administration pour un nouveau mandat de 5 ans (2022-2026). Une seule association n'a pas réussi à avoir les 7 candidats minimum demandés et va procéder à une fusion avec une association voisine.

A noter le peu de participants au cours de ses Assemblées Générales alors que tout détenteur d'une carte de pêche (interfédérale, personne majeure, personne mineure ou découverte femme) a le droit d'assister et de voter. Espérons que dans les années futures, de nouvelles personnes passionnées de pêche et/ou de protection du milieu aquatique, s'investiront dans leurs associations. Si vous

souhaitez faire évoluer la pêche de demain, cela se passe dans les associations....

Une autre étape aussi importante, sera le renouvellement du Conseil d'Administration (CA) de la Fédération de pêche qui se déroulera à la fin du mois de mars. Au cours de leurs Assemblées Générales de fin d'année 2021, les AAPPMA avaient la possibilité d'élire un (ou plusieurs) candidat(s) pour intégrer le futur CA de la fédération départementale.

Durant l'Assemblée Générale de la Fédération, les représentants des AAPPMA procéderont à l'élection du nouveau Conseil d'Administration pour un mandat de 5 ans également. Ils devront donc voter pour les candidats de leur choix.



Communication

La Fédération lance sa chaîne YouTube

Depuis la fin janvier 2022, la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a lancé sa chaîne YouTube.

L'objectif à travers cette chaîne, est de vous faire partager les activités réalisées par la Fédération ou son réseau d'associations de pêche tout au long de l'année. Les sujets seront donc variés : actions menées en faveur du milieu aquatique, concours de pêche, valorisation de parcours de pêche, actions en faveur de l'éducation à l'environnement, animations pêche, Ateliers Pêche Nature, etc.

Retrouvez dès à présent les deux premières vidéos qui ont été diffusées depuis le lancement. Pour les visionner, rendez-vous directement sur YouTube



et recherchez la page « Fédération de pêche de Maine-et-Loire ». Si vous souhaitez retrouver les prochaines vidéos, pensez à vous abonner.

Vous pouvez également retrouver la Fédération de pêche de Maine-et-Loire sur Facebook ou Instagram.



Fédération de pêche de Maine et Loire (Facebook)



Fedepeche49 (Instagram)



Fédération de pêche de Maine et Loire (YouTube)

Information pratique

Achetez votre carte de pêche avec des chèques vacances

La Fédération Nationale de la Pêche en France et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances ont conventionné pour permettre aux structures associatives de la pêche de rejoindre le réseau des professionnels du tourisme et des loisirs acceptant cette facilité de règlement.

L'acquisition des cartes de pêche entre par conséquent dans le cadre des dépenses éligibles au paiement par Chèque Vacances exclusivement par voie dématérialisée.

Ce nouveau moyen de paiement est disponible uniquement sur le site cartedepeche.fr depuis le lundi 21 février 2022.

Les bénéficiaires doivent disposer d'un smartphone (iPhone ou Android) permettant de télécharger l'application Chèque-Vacances Connect, d'activer, de gérer leur compte et surtout de valider leurs dépenses par la saisie de leur code personnel de paiement.

Ces derniers peuvent payer directement, et au centime près, tout ou partie de leur carte de pêche sur un panier d'un montant supérieur à 20€, le complément se faisant par Carte Bancaire.

Attention, notez bien :

- Il n'est pas possible d'utiliser ce moyen de paiement chez les dépositaires.
- Les Coupons Sport ne sont pas concernés par cette mesure.
- Les Chèques-Vacances Classic au format papier ne sont pas acceptés mais peuvent être échangés en Chèques-Vacances Connect directement sur le site cheque-vacances-connect.com.

Retrouvez la démarche à suivre et une vidéo explicative sur www.cartedepeche.fr.



Les premières dates à retenir pour 2022

Comme chaque année, la Fédération et son réseau d'associations de pêche agréées organisent des manifestations pour la promotion de notre loisir sur l'ensemble du département. Retrouvez les premières dates connues à ce jour :

19 mars : vide-grenier du pêcheur à la salle polyvalente de Torfou - Plus d'informations au 02 41 46 04 88 ou 02 41 46 35 08 (AAPPMA La Perche Dorée).

19 mars : manifestation «J'adore la nature propre» sur les bords de Loire - Ramassage des déchets - Rendez fixés à 8h30. Voici les lieux de collecte :

- Saint Clément des Levées – place du Port
- Bouchemaine – parking du Petit Serrant à la Pointe
- Sainte Georges sur Loire – parking du Grand Bras
- La Varenne – parking du « Pont du Golf »

4-5 juin : Sensas Cachalots Master International d'Angers - marathon feeder sur les bords de Maine à Angers - Plus d'informations au 06 83 27 59 28 ou 06 74 74 63 56 (Comité Départemental de Pêche Sportive au Coup).

5 juin : Rives d'Été à Andard - spectacles et activités pêche et nature sur l'Espace Naturel Sensible sur les bords de l'Authion - Plus d'informations au 02 41 57 47 77 (Mairie d'Andard).

12 juin : Journée Nature Junior sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire à Bouchemaine - activités nature et pêche pour les familles - Plus d'informations au 02 41 87 57 09 (Fédération de pêche).

18-19 juin : 2^{ème} édition de l'Open Loire Carnassiers - compétition de pêche aux leurres en bateau entre Montjean sur Loire et Saint Florent le Vieil - Plus d'informations au 06 21 43 72 40 (AAPPMA Le Scion Florentais).



25-26 juin : Trophée Silure - compétition de pêche du silure en bateau à Morannes sur Sarthe - Plus d'informations au 06 44 20 95 30 (AAPPMA Ablette Morannaise-Brissarthoise).

2 juillet : Marathon en américaine - compétition de pêche au coup (grande canne, anglaise, feeder et bolognaise) - lieu-dit les Orgeries à Etriché - Plus d'informations au 06 14 57 37 77 (AAPPMA Les Brochets de la Sarthe).

23-24 juillet : Trophée Loire Silure - compétition de pêche du silure à Gennes - Plus d'informations au 06 82 10 15 59 (AAPPMA Les Fervents de la Gaule).

27 août : 5^{ème} édition de l'Open Carnassiers - compétition de pêche aux leurres en bateau à Cheffes sur Sarthe - Plus d'informations au 06 14 84 22 23 (AAPPMA Les Brochets de la Sarthe).

3-4 septembre : concours de pêche en float et kayak - compétition de pêche aux leurres sur le Loir à Durtal - Plus d'informations au 06 52 83 74 72 (AAPPMA Les Boers Durtalois).

3-4 septembre : concours de pêche - compétition de pêche aux leurres en bateau sur la Loire à Saumur - Plus d'informations au 06 87 80 92 92 (AAPPMA Le Roseau Saumurois).

10 septembre : La Maison Pêche Nature en fête - animations pêche et activités autour de la biodiversité sur le site pédagogique de la Fédération à Brissac-Quincé - Plus d'informations au 02 41 87 57 09 (Fédération de pêche).

16 au 18 septembre : Enduro carpe - compétition de pêche sur l'Eure au lieu-dit Marcillé à Beaupréau - Plus d'informations au 06 15 46 41 83 (AAPPMA La Gaule Belloprataine).



Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

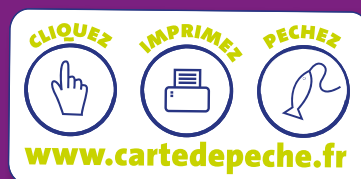
1280 rue de la Gachetière

Lieu-dit Montayer - Brissac-Quincé

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

☎ 02 41 87 57 09 - ✉ secretariat@fedepêche49.fr

🌐 www.fedepêche49.fr



Retrouvez-nous aussi sur...

